

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

Extrait du registre des délibérations

| | |
|---------------------------|----|
| Conseillers en exercice : | 17 |
| Présents : | 14 |
| Pouvoirs : | 1 |
| Excusés : | 1 |
| Non participé au vote : | |
| Votants : | |
| * voix pour : | 15 |
| * voix contre : | 0 |
| * abstention(s) : | 0 |

Jeudi 27 juin 2024, à 18h30, en vertu de la convocation du jeudi 20 juin 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etai~~ent~~ présent(e)s : M. DUPUY Cédric, Maire, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, Mme DEHEEGER Virginie, Mme DELESQUE Patricia, M. FAURIE Allain, Mme LEMENT Adeline, M. MARAIS Alain, Mme MARTIN Caroline, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etai~~ent~~ excusés : Mme ARNAUD Isabelle (pouvoir à M. FAURIE Allain), M. EICHERT Jean-Marie

Etai~~t~~ absente : Mme LAFORGE Julie

A été nommée secrétaire : Mme PENOUTY Isabelle

2024-05-004 TRAVAUX EN RÉGIE IMPUTATION EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Monsieur MARAIS, adjoint aux finances, informe le Conseil Municipal que les opérations suivantes font l'objet de travaux qui vont être ou ont été effectués par les agents municipaux :

| Opération | Compte | Désignation travaux | Montant estimé |
|--|--------|--------------------------------------|----------------|
| 121 « Bâtiments loués à des particuliers » | 2313 | Réfection des logements | 3 500.00 € |
| 116 « Local de chasse » | 2313 | Construction | 1 500.00 € |
| 31 « Voirie divers » | 2152 | Signalisation horizontale | 2 747.00 € |
| 31 « Voirie divers » | 2128 | Aménagement paysager d'un rond-point | 1 500.00 € |

AR Prefecture

016-211601505-20240627-2024_05_004-DE
Reçu le 12/07/2024

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'imputer directement à la section d'investissement les achats des fournitures et la location de matériel nécessaires à ces travaux, quel que soit leur montant, sur les comptes énumérés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie conforme, le 12/07/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY

